

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 19 septembre 2016

La Fabrique citoyenne

Pour une Charte rennaise de la laïcité au service du vivre ensemble

Le Comité consultatif Laïcité présente, ce lundi 19 septembre 2016, sa "contribution" pour une Charte rennaise de la laïcité" au Conseil municipal de Rennes. Le document éclaire les travaux du Comité depuis son installation, en février 2015.

Trait d'union entre unité et diversité, la laïcité est reconnue comme un bien commun, fondateur d'un vivre-ensemble qui promeut la liberté et l'égalité, sans en être toutefois l'unique ingrédient : les quarante membres du Comité, réunis une dizaine de fois autour de personnes qualifiées et de thématiques interrogeant la (les) laïcité(s), tant du point de vue philosophique que pratique (application de la loi dans les sphères sociales, publiques, privées, associatives, sportives, scolaires...) ont confronté leurs points de vue, leurs pratiques et leurs convictions.

Le Comité consultatif Laïcité pose un regard pluriel sur la laïcité, conjugue les réflexions de ses membres pour proposer repères et préconisations et contribue ainsi à créer les conditions favorables à l'épanouissement du sentiment de fraternité. Rassemblé une première fois à l'invitation de Nathalie Appéré, Maire de Rennes, le 6 février 2015, le Comité observe les pratiques des services municipaux au même titre que celles des autres acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels, culturels, associatifs...

Œuvrer ensemble au vivre ensemble

Contribution pour une Charte rennaise de la laïcité, le document élaboré par le Comité consultatif concentre les échanges enregistrés lors des réunions du Comité et des auditions conduites par René Jouquand, animateur du Comité, et Gilles Suignard, inspecteur général de la Ville de Rennes. Il propose des repères pour l'action de la collectivité mais aussi des associations et différents acteurs de la cité, et émet un certain nombre de préconisations. De février 2015 à mai 2016, plus de 150 personnes ont été reçues et invitées à partager leurs convictions et questionnements sur les valeurs et applications de la laïcité à Rennes.

Élus du Conseil municipal, représentants des cultes, des réseaux associatifs rennais, représentants de mouvements d'idées et personnes qualifiées, rassemblés au sein du Comité consultatif, ont travaillé collectivement sur des cas concrets où l'exercice de la laïcité est questionné.

Les membres du Comité consultatif ont par exemple pu aborder les questions des menus des cantines, de la sensibilisation des enfants à la laïcité et au vivre ensemble, ou encore formuler des recommandations sur les carrés confessionnels

dans les cimetières des communes de la métropole de Rennes, voire de la métropole, au regard de l'expérience rennaise.

Nathalie Appéré, Maire de Rennes, a souhaité faire de la démocratie participative une priorité de son mandat, et de la replacer au cœur des pratiques de la Ville de Rennes, pour inviter les acteurs de la ville à s'exprimer et contribuer à enrichir l'action publique. C'est dans cette démarche de Fabrique citoyenne que s'inscrit le Comité consultatif Laïcité : en recueillant la parole de chacun, il propose avec cette contribution à la Charte rennaise de la laïcité un guide collectif et une invitation à poursuivre les réflexions engagées.

À propos du Comité consultatif Laïcité

Installé en février 2015 par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, le comité consultatif Laïcité regroupe des représentants de mouvements de pensée, de cultes, d'associations (éducation populaire, culture, sport, etc.), acteurs engagés, experts et élus.

La démarche, inédite dans la composition des acteurs qu'elle rassemble et les thématiques qu'elle aborde, vise à enrichir une réflexion collective autour de la laïcité, identifiée comme l'un des chantiers majeurs de consolidation du pacte républicain et du vivre ensemble au plan national comme à Rennes. La diversité des sujets que le Comité se propose d'examiner contribue au caractère innovant des propositions qui en émanent.

Le Comité a vocation à poursuivre ses travaux jusqu'à la fin du mandat municipal. Il continuera à se réunir régulièrement et pourra s'autosaisir et être saisi de toute question relative à la laïcité et au vivre-ensemble. La Ville a ainsi confié au Comité le soin de proposer et de coordonner des initiatives pour marquer la journée nationale de la laïcité à Rennes, le 9 décembre prochain.

Pièce-jointe

- Pour une Charte rennaise de la laïcité, contribution du Comité consultatif Laïcité
- Annexe : Préconisations du Comité consultatif Laïcité, extraites de la contribution à la Charte.